

La mort, un commerce comme un autre ?

Raphaël Berger

Notre société se transforme rapidement, même la mort évolue : les rites et l'organisation des obsèques ont bien changé. L'éclatement de la cellule familiale et la diminution régulière des pratiques religieuses, entre autres raisons, entraînent petit à petit un bouleversement de la cérémonie mortuaire. La crémation est devenue beaucoup plus courante, sans pour autant être accompagnée d'une cérémonie de remise des cendres acceptable par tous ; la destination de celles-ci reste diverse et n'obéit pas encore à une norme établie, comme c'est le cas avec l'inhumation dans un cimetière.

À la demande de la Chambre syndicale nationale de l'art funéraire (CSNAF) et à l'occasion du Salon funéraire 2007, le CRÉDOC a réalisé une nouvelle enquête auprès de 1 012 individus âgés de 40 ans et plus, concernant les pratiques liées aux obsèques. Celle-ci vient actualiser la précédente étude réalisée en 2005.

Les résultats montrent que les Français délèguent de moins en moins à leurs proches ou à leurs descendants l'organisation de leurs funérailles. Que ce soit par le biais d'un contrat Obsèques ou en laissant des instructions, de plus en plus de personnes choisissent de prévoir eux-mêmes l'organisation de leurs funérailles. Mais en soulageant les proches de l'organisation d'une cérémonie douloureuse, ne les prive-t-on pas d'une étape préalable au travail de deuil ?

Préparer ses propres obsèques est de plus en plus fréquent

De plus en plus de personnes de 40 ans et plus envisagent de laisser des instructions concernant l'organisation de leurs obsèques. Lors de la précédente édition du baromètre Salon funéraire 2005, 35 % des personnes de cette tranche d'âge déclaraient avoir laissé des instructions concernant le déroulement de leurs obsèques, ou envisageaient de le faire. Elles sont 41 % dans ce cas en 2007. S'il peut être recommandé d'organiser de son vivant sa succession, afin d'épargner aux survivants l'épineuse question de l'héritage, le déroulement des obsèques est traditionnellement du ressort des descendants : choix du cercueil, type de monument funéraire, cérémonie, etc.

Les raisons objectives à ce comportement ne manquent pas : ne pas être une charge financière pour ses enfants en est la principale. De fait, 58 % des personnes ayant souscrit ou pensant souscrire un contrat Obsèques le font dans cette optique. La dispersion des familles dans des zones géographiques éloignées rend plus difficile l'organisation de funérailles par les descendants, et cela dans un laps de temps très court. Organiser soi-même ses funérailles permet d'éviter les troubles familiaux. Avec l'allongement de la durée de la vie, de plus en plus de personnes âgées vivent seules, sans famille proche : laisser des instructions – par le biais d'un contrat Obsèques ou à leur notaire – devient une nécessité. Pour certaines, ce serait aussi une manière de ne pas gêner les autres – les proches – et de ne pas devoir se reposer sur une solidarité familiale plus distendue.

Des obsèques plus souvent préparées

Laisseriez-vous ou avez-vous déjà laissé des instructions concernant vos propres obsèques ?



Source : Les Français et les obsèques, CSNAF-CRÉDOC, juin 2005, juin 2007.

Enfin, l'organisation de ses propres obsèques correspond à la tendance actuelle de l'homme contemporain à vouloir tout contrôler. Régir le déroulement de ses obsèques est une étape supplémentaire dans cette volonté de contrôle. Le droit de mourir dans la dignité, pratiqué en Suisse, en serait l'aboutissement.

La diminution de la pratique religieuse entraîne une diversité des cérémonies

Organiser ses propres obsèques est aussi une conséquence de la baisse de la pratique religieuse en France. Dans un univers de croyants, les rites fixent une cérémonie à laquelle chacun se plie, avec une marge de liberté certes plus importante que par le passé mais qui demeure assez réduite. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, alors que la part des cérémonies religieuses lors des enterrements baisse lentement, mais structurellement.

Si la république laïque a assez bien réussi à s'adapter à la base du modèle traditionnel du mariage – banalisation du divorce, succès du PACS auprès des couples hétérosexuels et homosexuels –, elle n'a pas proposé une alternative à l'enterrement religieux. L'absence de modèle auquel se conformer impose aux tenants de l'enterrement civil de réinventer la cérémonie. Dès lors, chacun se construit son propre rite.

Les souhaits des personnes préparant leurs propres obsèques évoluent peu: la crémation reste stable, envisagée par 41 % des personnes interrogées, contre 39 % pour l'inhumation – tandis que 19 % restent indécis. Ces données sont comparables aux réponses recueillies en 2005: l'inhumation est choisie en priorité pour des convictions religieuses (28 % des réponses des individus de 40 ans et plus envisageant l'inhumation). A l'opposé, la crémation confirme son adéquation aux habitudes contemporaines: la première raison de son choix est « pour ne pas embarrasser la famille » (35 %) la seconde « pour des raisons écologiques » (24 %). Une fois encore revient une sorte

de gêne, voire une peur de déranger: la mort est un fardeau qu'il convient en quelque sorte d'alléger pour ses proches. L'incinération soulève un paradoxe: elle serait moins embarrassante pour les familles, mais 22 % de ceux qui l'envisagent laisseraient à leurs proches le soin de décider du lieu de repos des cendres. La volonté du mort s'arrête étrangement à la cérémonie de l'incinération: faut-il y voir la difficulté à se représenter son propre corps réduit en une poignée de cendres? Phénomène relativement récent en France, sans fondement religieux, la crémation correspond peu à une cérémonie ancrée dans notre mémoire collective et la dispersion des cendres reste encore à organiser. La remise de l'urne cinéraire en main propre, parfois chaude, décrite par certains « comme un pouls battant », est un moment qui peut s'avérer traumatisant. Au contraire, la représentation de l'inhumation repose sur une imagerie populaire, connue de tous – cercueil, tombe, cimetière, etc. –, au sein de laquelle il peut être facile de se projeter. Aussi, la totalité des individus qui envisagent l'inhumation ont une idée précise de l'endroit où reposer: pour 48 %, dans un caveau de famille, pour 41 % dans le cimetière de la commune, pour 11 % dans le cimetière d'une autre commune (parfois celle de la résidence secondaire).

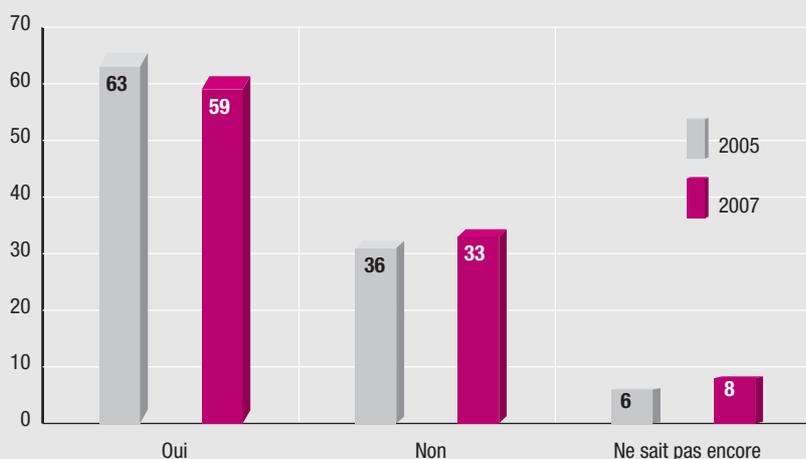
Les opérateurs et les demandes du client

Pour préparer au mieux leurs obsèques, les Français font confiance aux professionnels du funéraire: 83 % déclarent avoir « une bonne ou une excellente image » de ces derniers. Les entreprises de pompes funèbres privées sont les plus utilisées, puisque 82 % des enquêtés y ont déjà eu affaire, les régies municipales n'ayant été contactées que par 9 % des personnes interrogées.

L'indice de satisfaction élevé n'empêche pas les Français d'en attendre ce qu'ils attendraient de n'importe quel prestataire de service: l'attention portée au prix est forte. Un prix raisonnable est cité en premier ou en deuxième critère d'importance par 60 % des personnes interrogées. En ce sens, le commerce de la mort est un commerce comme les autres: les contraintes économiques y sont perceptibles. Les proches assument plus librement aujourd'hui de dépenser moins pour des obsèques. L'accueil chaleureux est la deuxième attente prioritaire, citée par 54 % des enquêtés. La demande pour une prise en charge

La dimension religieuse régresse

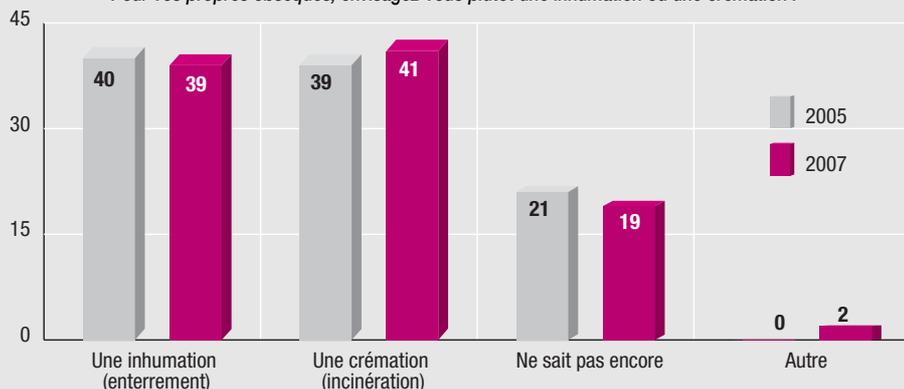
Souhaitez-vous, pour vous-même, une cérémonie religieuse ?



Source: Les Français et les obsèques, CSNAF-CRÉDOC, juin 2005, juin 2007.

Le choix des obsèques: crémation et inhumation à égalité

Pour vos propres obsèques, envisagez-vous plutôt une inhumation ou une crémation ?



Source: Les Français et les obsèques, CSNAF-CRÉDOC, juin 2005, juin 2007.

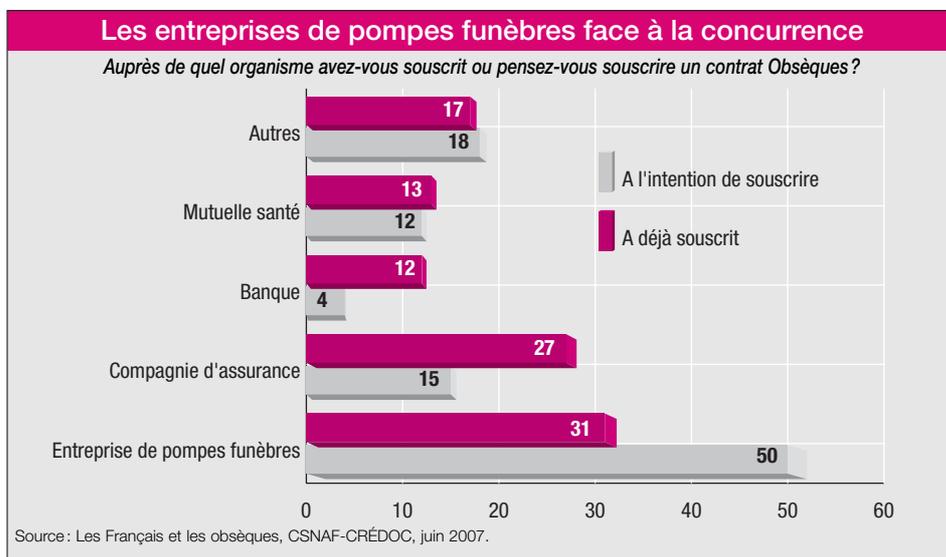
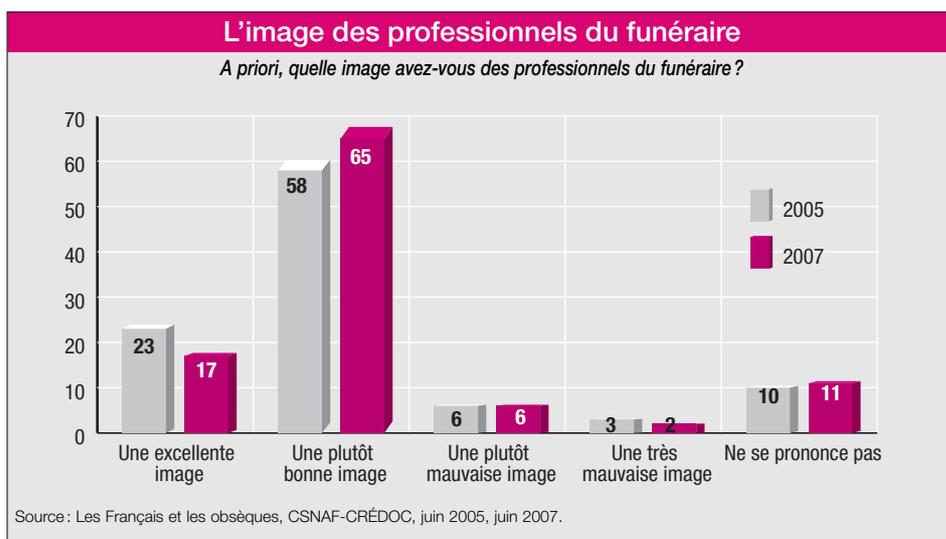
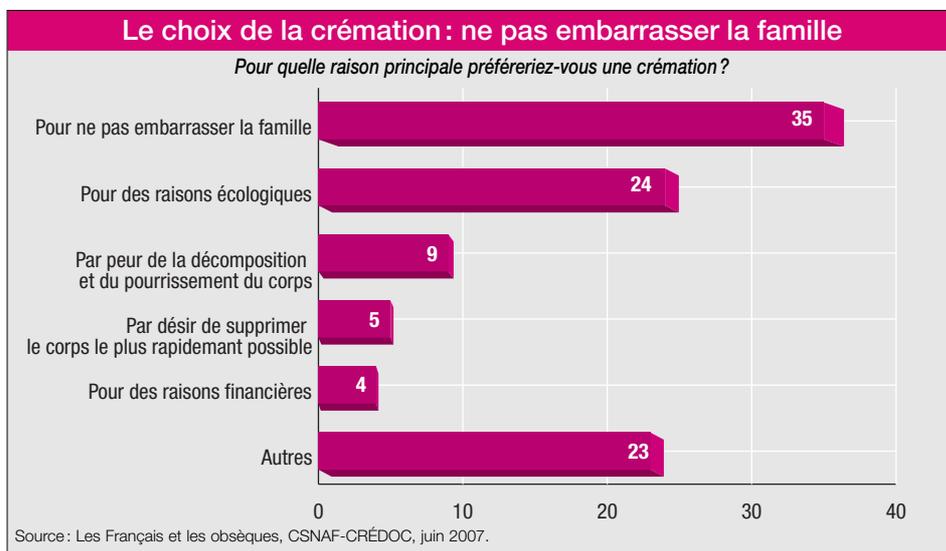
totale progresse de 5 points, passant de 28 % en 2005 à 33 % en 2007. Là encore, un phénomène général de tendance de consommation trouve sa déclinaison dans les services funéraires. Les offres proposant non plus un produit déterminé, mais un bouquet de produits, se développent dans le funéraire. Que l'on organise ses propres obsèques ou celle d'un proche, il est souhaitable d'avoir un interlocuteur unique, proposant un ensemble de prestations pour une même facture. Même endeuillé, le consommateur reprend le dessus. Dans le même ordre d'idées, il existe une réelle demande pour un label garantissant aux consommateurs la qualité de la prestation: 32 % des personnes interrogées en 2007 seraient prêtes à payer 5 % plus cher de telles prestations. Si ce label coûtait 10 % en plus, 29 % en acceptent l'idée en 2007, contre 23 % en 2005. Face à une multitude d'acteurs, rencontrés souvent dans des conditions d'urgence, sans étude de marché préalable, le consommateur a besoin de rassurance, de signes de qualité l'aidant à choisir.

Ceux qui restent recherchent aussi une prise en charge globale...

Sur le modèle du contrat Obsèques, une demande pour un contrat «organisation des obsèques d'un proche» semble se dessiner. 41 % des Français de 40 ans et plus seraient intéressés par un service prenant en charge l'organisation matérielle complète des obsèques. Là encore, une offre de service groupée est d'abord souhaitée: l'organisation matérielle de la cérémonie et le rapatriement du corps arrivent en tête des réponses. Plus intéressant, les proches expriment un vrai besoin d'information, avec une demande forte (68 %) pour des «conseils concernant les démarches administratives». Pour 56 % des enquêtés, «le rapatriement des affaires personnelles» est une offre intéressante. Elle peut s'avérer nécessaire, et économique, dans le cas d'un décès d'un proche. Mais n'est-ce pas une facilité permettant de repousser le contact avec la mort – celle du proche – évitant par exemple le choc de rentrer dans une maison déserte? Le soutien psychologique recueille 29 % des réponses, à égalité avec l'entretien de la sépulture (27 %). Cette réponse est hautement symbolique. Elle signifie l'acceptation de l'impossibilité des individus à réaliser leur travail de deuil seuls. Cette réponse souligne ainsi le vide provoqué par l'effondrement des pratiques

religieuses. Si beaucoup reconnaissent toujours autant croire, ou développer leur propre spiritualité, certains le font de plus en plus seuls, en dehors de tout groupe, église ou communauté religieuse. Or, comment porter son deuil en l'absence de cadre, de structure entourant l'individu? Celui-ci, même ayant

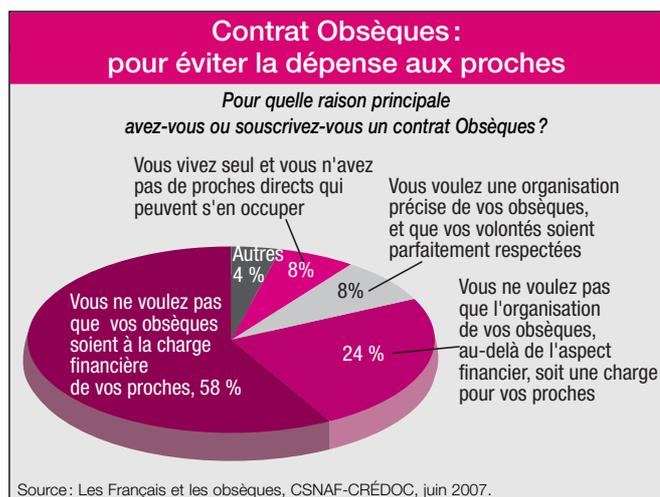
quelque sentiment religieux, sera souvent désarmé et seul avec sa peine à porter. Alors que le travail de deuil commence d'abord par l'organisation des obsèques et les décisions qu'elle implique, vouloir sous-traiter ces tâches revient à retarder un peu plus la confrontation avec la mort de l'autre. ■



Le contrat Obsèques

Le contrat Obsèques est généralement bien connu : 58% des Français déclarent savoir ce que c'est. Il permet d'organiser et de financer ses obsèques de son vivant, en réglant par avance les frais de ses obsèques. Il permet aussi – mais ce n'est pas une obligation – de définir l'organisation de la cérémonie des funérailles dans le moindre détail (par exemple matériel) ou dans certains de ses aspects particuliers comme la cérémonie. Il concerne potentiellement 25% de la population, entre ceux qui en ont déjà souscrit un (12% des personnes interrogées) et ceux qui pensent y souscrire (13%).

L'aspect financier en est la première motivation (58% des réponses) : ne pas imposer à ses proches la charge des obsèques est important, particulièrement chez les personnes aux revenus moindres, ou ayant une famille réduite. Le fait de soulager ses proches de l'organisation matérielle des obsèques (24%) illustre la vision de la mort comme étant un poids sur ceux qui restent, au-delà de leur douleur. À l'opposé, les personnes n'ayant pas souscrit un contrat Obsèques ne l'ont certes pas fait parce qu'il est encore trop tôt pour s'en



occuper (1^{re} raison, avec 29% des réponses) mais aussi, en deuxième choix (25%) « parce qu'il est important que ce soient [leurs] proches qui organisent les obsèques ». Conception plus traditionnelle des funérailles, mais peut-être plus réfléchie : le travail de deuil commence avec l'organisation de celles-ci. Les différentes tâches administratives à régler - fermeture du compte bancaire, vente de la maison... - permettent de matérialiser, au fil du temps, l'absence de l'autre, elles rendent palpable, au quotidien, la disparition de l'être proche.

Les Français ayant souscrit un contrat Obsèques se sont principalement dirigés vers des entrepreneurs de pompes funèbres (31%), des compagnies d'assurance (27%) et des banques (12%). Par contre, ceux qui souhaitent en souscrire un pensent d'abord aux entreprises de pompes funèbres (50%), loin devant le réseau des banques et des assurances (respectivement 4% et 15%). La moitié des personnes ayant souscrit un contrat Obsèques, ou pensant en souscrire un, en ignorent le prix, tandis que l'autre moitié l'évalue à 3800 euros en moyenne. C'est moins cher que l'estimation des personnes ne souhaitant pas ou ne voulant pas souscrire un contrat Obsèques, qui en évaluent le coût à 4000 euros en moyenne.



Pour en savoir plus

- Les données présentées sont principalement issues de l'enquête Baromètre funéraire 2007 réalisée par le CRÉDOC au printemps 2007 auprès de 1012 individus âgés de 40 ans et plus (méthode des quotas) réalisée pour le compte de la Chambre syndicale nationale des arts funéraires (CSNAF) et du précédent Baromètre funéraire 2005, fait par le CRÉDOC pour le compte de la CSNAF en 2005, dans les mêmes conditions.

- À la Toussaint, 51% des Français de plus de 40 ans se rendent au cimetière, Nicolas Fauconnier, CRÉDOC, *Consommation et modes de vie*, n° 187, octobre 2005

- Le cimetière remplit-il encore sa fonction ?, Jean-Pierre Loisel et Franck Lehuédé, CRÉDOC, *Consommation et modes de vie*, n° 169, octobre 2003

- La montée de la crémation : une nouvelle représentation de la mort, Jean-Pierre Loisel, CRÉDOC, *Consommation et modes de vie*, n° 162, mars 2003.

CRÉDOC
Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication :
Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.fr

Diffusion par abonnement uniquement
30,49 euros par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

www.credoc.fr